

LA VILLE DE MEZIDON VALLEE D'AUGE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Formée par la fusion, au premier janvier 2017 de 14 communes, la commune nouvelle de Mézidon Vallée d'Auge compte près de 10 000 habitants et 160 agents.

En partenariat avec l'I.N.S.E.E, la commune organise le recensement de la population 2024.

Ce recensement se déroulera du **18 Janvier au 17 Février 2024**.

Une vingtaine d'agents recenseurs sont recrutés, et seront chargés, sous la responsabilité du Maire et encadrés par les coordonnateurs communaux, d'assurer les opérations de recensement auprès de la population

Période de travail :

Du 02 janvier 2024 à fin février 2024

Début janvier :

- Séances de formation obligatoire les 4 et 11 janvier 2024
- Réalisation des tournées de reconnaissance.

A partir du 18 Janvier et jusqu'à la fin de la collecte soit jusqu'au 17 Février 2024 :

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi
- Large amplitude dans les horaires
- Pas de congé pendant la durée de la collecte.

Descriptif des missions :

- Effectuer le recensement de la population dans sa zone géographique assignée
- Collecter et vérifier les informations démographiques des résidents
- Utiliser des outils de collecte de données et de traitement de l'information
- Suivre les procédures de confidentialité et de protection des données personnelles
- Répondre aux questions et aux préoccupations des résidents concernant le recensement
- Assurer la qualité et l'exhaustivité des données collectées
- Collaborer avec les coordonnateurs pour résoudre les problèmes ou les difficultés rencontrés
- Respecter les délais et les objectifs de collecte des informations.

Profil du candidat :

- Connaissance du territoire de la Commune
- Qualités relationnelles, capacité à dialoguer avec les habitants
- Disponibilité (Selon la présence des habitants, la mission peut avoir lieu le soir ou le samedi)
- Organisé et méthodique pour réussir la collecte dans les délais
- Moralité, Neutralité et Discrétion pour respecter le secret des informations récoltées.
- Permis B et véhicule

Rémunération :

En fonction du nombre de questionnaires collectés (Feuille de logement + bulletin individuel).

Une prime sera attribuée pour la tournée de reconnaissance, pour les demi-journées de formation et pour le remboursement des frais de déplacement.

Les candidatures sont à adresser avant le 24/11/2023 :

▪ *Via la rubrique offre d'emploi du site internet de MVA*
<https://mva14.fr/les-offres-demploi>

▪ *Ou par voie postale :*

Mairie de Mézidon Vallée d'Auge
A l'attention de Monsieur le Maire
Château du Breuil
Mézidon-Canon
14270 Mézidon Vallée d'Auge

Informations complémentaires :

- Accueil téléphonique de la mairie : 02 31 20 01 96
- Monsieur Christophe MOUCHEL, Directeur Moyens Ressources au 02 31 41 66 34 ou christophe.mouchel@mva14.fr

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.